

Octobre Rose

Ville de Martigné-Ferchaud

Octobre rose, mois de mobilisation autour du cancer du sein

Se faire dépister, un geste essentiel !

Pourquoi se faire dépister ?

Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

Comment se faire dépister concrètement ?

- Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- À partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans, dans le cadre du dépistage organisé, une mammographie (examen radiologique des seins), est à réaliser tous les deux ans, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer, mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des antécédents personnels ou familiaux, ou en cas de prédisposition génétique, un suivi médical spécifique est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

L'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers, principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

The image shows three informational cards for cancer screening. The first card is for breast cancer screening (Dépistage du cancer du sein) and mentions that invitations are sent to the mailbox. The second card is for cervical cancer screening (Dépistage du cancer du col de l'utérus) and mentions that invitations and reminders are sent to the mailbox. The third card is for colorectal cancer screening (Dépistage du cancer colorectal) and mentions that invitations are sent to the mailbox. Below the cards, there is a question: 'Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?' and a note: 'Appelez votre Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au composant le 3616 de Sécurité Sociale au numéro 11 24 74 ou appelez votre CAF au numéro 11 24 74'.

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

The image shows contact information for CRCDC Bretagne. It lists four addresses: Antenne 22 (02 96 40 03 06), Antenne 24 (02 96 33 02 18), Antenne 35 (02 99 30 00 36), and Antenne 56 (02 97 45 28 34). It also provides the website URL: <https://depistage-cancer.bzh> and a QR code.